



COMMUNIQUÉ

Concours paramédicaux



Ouverture des inscriptions le 12 juin 2018 aux concours sur titres pour le recrutement :

- d'**infirmiers de la défense** : **3 postes** pour le SSA.
Voir l'arrêté : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037047109&dateTexte=&categorieLien=id>
- de **techniciens paramédicaux civils** du ministère de la défense : **32 postes** (2 pour l'INI et 30 pour le SSA).
Voir l'arrêté : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037047102&dateTexte=&categorieLien=id>
- d'**infirmiers civils en soins généraux et spécialisés** du ministère de la défense : **43 postes** (2 pour l'INI et 41 pour le SSA).
Voir l'arrêté : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037047098&dateTexte=&categorieLien=id>

Date de clôture des inscriptions : 31 juillet 2018.

+ **Commentaire**

FO se félicite du recrutement de personnels paramédicaux dont on a tant besoin au SSA et à l'INI !

Pour autant, le reclassement des TPC (ou « décret de transposition ») pour l'accession en catégorie A ou rester en catégorie B, selon les branches, ne favorise pas les volontaires à ce type de concours.

Il est de même pour les ICSGS, pour qui le parcours professionnel et l'avancement ne donnent pas accès aux 3^{ème} et 4^{ème} grades.

Paris, le 12 juin 2018



Élections professionnelles du 6 décembre 2018



Le syndicat **LIBRE, INDÉPENDANT et REVENDICATIF**

Fédération syndicaliste FO de la Défense des Industries de l'Armement et des Secteurs Assimilés
46 rue des Petites Ecuries – 75010 Paris – Tél. 01 42 46 00 05 – Fax 01 42 46 19 75
www.fodefense.com